Jeunesse pour l'Europe: établissement de la 3ème phase du programme d'échanges de jeunes 1995-1999

1993/0474(COD) - 17/05/1994 - Comité des régions: avis

Le Comité des Régions a exprimé un avis favorable à l'égard de ce programme. Il considére que "Jeunesse pour l'Europe III" qui est déjà venu en aide aux régions qui ne disposaient pas de politique intégrée pour la jeunesse, pouvait encore largement poursuivre ce rôle en accentuant encore ses effets sur les personnes-groupes défavorisées. Cependant, le Comité des Régions estime que les crédits actuellement prévus pour ce programme ne seront pas suffisants (157 MECUS) pour la réalisation des objectifs prévus et que donc une augmentation de ces crédits s'imposait. Parallèlement, le Comité a souligné que la coopération entre structures soutenant les initiatives de jeunes se développant au niveau local devaient être renforcées et que des synergies locales, régionales et nationales devaient être encouragées. Il propose, dans ce sens, que la gestion de ce programme soit confiée à des structures décentralisées et qu'il favorise, dans tous ses effets, cet aspect "dimension locale et régionale". Enfin, le Comité insiste pour que les échanges d'étudiants se pratiquent entre pays appartenant à des "famillles" linguistiques différentes.